



« Reconstruire en mieux : protéger la biodiversité, lutter contre la dégradation des terres et atténuer les changements climatiques pour réduire les risques de futures pandémies, et l'importance d'adopter une approche cohérente »

14 septembre 2020



Martha Rojas Urrego, Secrétaire générale, Convention sur les zones humides
s'exprimant au nom du Groupe de liaison des conventions relatives à la biodiversité :

Commission baleinière internationale
Convention concernant la protection du patrimoine mondial culturel et naturel
Convention internationale pour la protection des végétaux
Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage
Convention sur la diversité biologique
Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction
Convention sur les zones humides d'importance internationale particulièrement comme habitats des oiseaux d'eau
Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Je suis heureuse de contribuer à cette discussion au nom du Groupe de liaison des huit conventions relatives à la biodiversité :

La Commission baleinière internationale
La Convention concernant la protection du patrimoine mondial culturel et naturel
La Convention internationale pour la protection des végétaux
La Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage
La Convention sur la diversité biologique
La Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction
La Convention sur les zones humides d'importance internationale particulièrement comme habitats des oiseaux d'eau

Le Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture

Les éléments qui constituent le monde naturel – en particulier l'eau, le climat, les terres et la myriade de formes de vie – sont intimement liés les uns aux autres et avec les êtres humains. Ce sont les fondations de la société humaine et de l'économie.

La pandémie de COVID-19 a mis en lumière l'importance des liens unissant l'homme et la nature et l'une des leçons apprises de cette pandémie est que la santé humaine est interdépendante de celle des animaux et des végétaux. Nous devons donc redoubler d'efforts pour protéger la diversité de toutes les formes de vie.

La dégradation des écosystèmes, leur transformation et les pressions humaines qui s'intensifient sur le monde naturel et les espèces sauvages augmentent les risques d'émergence de maladies zoonotiques comme la COVID19 – des maladies infectieuses transmises, à l'origine, par des animaux domestiques ou sauvages aux êtres humains.

Les réponses à la pandémie offrent l'occasion unique d'ouvrir la voie à des changements transformateurs. Ces derniers, et c'est essentiel, ne doivent pas seulement comprendre des mesures de relance économique et des réponses médicales mais aussi des investissements dans la santé de notre planète.

Il sera, pour cela, crucial de mobiliser les travaux des conventions relatives à la biodiversité qui apportent des contributions essentielles pour :

- maintenir nos zones humides et ressources en eau ;
- protéger la santé et les trésors de nos océans ;
- assurer la coopération entre les États des aires de répartition pour sauvegarder les écosystèmes, les habitats et les espèces animales ;
- préserver les ressources phytogénétiques indispensables à l'agriculture et à la sécurité alimentaire ;
- veiller à la santé des plantes pour protéger la santé humaine et l'environnement ;
- protéger le patrimoine naturel et culturel irremplaçable ; et
- faire en sorte que le prélèvement, l'utilisation et le commerce des espèces sauvages soit durable et sûr.

Les conventions relatives à la biodiversité apportent des contributions cruciales au bien-être économique, social et culturel et à la santé humaine. Elles peuvent contribuer à la croissance verte et à la création d'emplois et de moyens d'existence durables.

Elles peuvent apporter des contributions vitales pour reconstruire en mieux, pour prévenir l'émergence de futures pandémies et pour l'adoption d'une approche sanitaire globale - Une Seule Santé - pour l'homme, les animaux et l'environnement.

Certes, chacune des conventions a un rôle et des objectifs qui lui sont propres, mais nos Parties doivent continuer de collaborer pour lutter contre l'érosion de la biodiversité et relever les défis décrits dans l'évaluation mondiale de l'IPBES en 2019. Nous savons que nous serons plus forts si nous agissons de concert pour traiter les priorités respectives, mais liées, du cadre mondial de la biodiversité pour l'après 2020, et nous sommes tous prêts à soutenir les Parties qui devront l'appliquer.

Par ailleurs, les conventions auront un rôle critique à jouer dans le cadre pour l'après 2020 en contribuant à la réalisation de buts, objectifs et indicateurs spécifiques, dans le contexte de leurs mandats respectifs, comme elles contribuent aux objectifs de développement durable et à leurs cibles.

C'est pour toutes ces raisons que je souhaite souligner, au nom du Groupe de liaison, l'importance de renforcer l'engagement envers l'application des conventions relatives à la biodiversité dans le cadre d'approches globales et intégrées, déployées pour relever les défis mondiaux de la biodiversité, des changements climatiques et de la dégradation des terres, et pour reconstruire, en mieux.

Merci.

URL source:

<https://www.ramsar.org/fr/news/reconstruire-en-mieux-protoger-la-biodiversite-lutter-contre-la-degradation-des-terres-et>